

## **Ministère de l'Education et des Ressources Humaines**

### **Communiqué**

#### **Programme d'octroi de manuels scolaires gratuits aux élèves nécessiteux (Needy Students) du cycle secondaire**

Le Ministère de l'Education et des Ressources Humaines tient à rappeler aux élèves et à leurs parents de l'offre du programme d'octroi de manuels scolaires gratuits aux élèves nécessiteux du cycle secondaire.

2. Ce programme permet à l'Association des Parents et Enseignants des collèges d'Etat et du privé de procurer des manuels scolaires neufs chaque année pour les élèves nécessiteux. Ces manuels, offerts gratuitement, seront utilisés par ces élèves pour 1'année en cours et pourront être conservés par eux comme ouvrages de référence durant toute leur scolarité.

3. Les élèves concernés sont ceux:

- (a) dont les parents bénéficient d'une aide sociale (Social Aid) ou d'une allocation de chômage (Unemployment Hardship Relief);
- (b) dont les parents auraient été éligibles à une aide sociale s'ils n'étaient pas bénéficiaires d'une pension de base (pension de vieillesse, pension de veuve, pension d'invalidité, pension d'orphelin); ou
- (c) issus de familles éligibles qui sont enregistrées sur le 'Social Register of Mauritius (SRM)'.

4. Les parents d'élèves concernés sont priés de se rendre à l'établissement secondaire que fréquentera leur enfant pendant l'année scolaire 2026, afin d'obtenir un formulaire signé par le chef de l'établissement. Ce formulaire devra être présenté par les parents au bureau de la Sécurité Sociale le plus proche de leur résidence pour y faire attester leur statut de bénéficiaire d'aide sociale. Une fois cette attestation obtenue, les parents devront remettre le formulaire au chef d'établissement qui se chargera des procédures pour l'acquisition et l'octroi des livres requis.

5. Pour les familles qui sont éligibles à des allocations sociales sous le SRM comme indiqué au paragraphe 3(c), le nécessaire sera fait par le chef d'établissement pour l'octroi des livres scolaires gratuits aux élèves concernés.

6. Il est à noter que ce programme concerne tous les manuels scolaires prescrits par l'établissement scolaire public ou privé subventionné, à l'exception des livres prescrits par le ‘Mauritius Institute of Education (MIE)’ qui sont déjà octroyés gratuitement à tous **les élèves de grades 7 à 9**.

**Le Ministère de l'Education et des Ressources Humaines  
MITD House  
Pont Fer  
PHOENIX**

**30 Decembre 2025**